



Doc. 12557
30 mars 2011

L'arrivée massive de migrants irréguliers sur les côtes italiennes suite aux tensions dans les pays du Sud de la Méditerranée

Proposition de résolution

déposée par M. Luca VOLONTÈ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'arrivée en masse de migrants irréguliers, réfugiés et demandeurs d'asile sur les côtes du Sud de l'Europe est un phénomène constant. Déjà en 2006 on avait enregistré environ 72 000 arrivées entre l'Espagne, l'Italie, la Grèce et Malte. Rien qu'en Italie, entre le 11 et le 14 février derniers, 3 000 débarquements ont eu lieu.

L'Assemblée parlementaire a observé avec attention le phénomène, en s'exprimant à maintes reprises sur le sort de ces *boat-people*, notamment dans la [Recommandation 1645 \(2004\)](#) sur l'«Accès à l'assistance et à la protection pour les demandeurs d'asile dans les ports maritimes et les zones côtières en Europe», par la [Résolution 1521 \(2006\)](#) sur «l'arrivée massive de migrants irréguliers sur les rivages de l'Europe du Sud» et, plus récemment, dans la [Résolution 1637 \(2008\)](#) sur «Les "boat people" de l'Europe: arrivée par mer en Europe du Sud de flux migratoires mixtes».

Les fortes tensions de janvier et février 2011 dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, en particulier la Tunisie et l'Égypte, et surtout la situation tragique en Libye, risquent de provoquer une grave recrudescence de ce phénomène, avec de fortes répercussions sur le plan des droits humains.

L'Europe tout entière est appelée à contribuer à résoudre cette crise humanitaire et à s'attaquer aux situations économiques, politiques et criminelles qui en sont à l'origine et qui demeurent en toile de fond.

Tant au moment de répondre à l'urgence que sur le plan des actions structurelles, il est impensable que tous les acteurs nationaux et internationaux ne coopèrent pas comme l'a, par ailleurs, déclaré le Président de l'Assemblée au nom des parlementaires des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée doit de nouveau s'exprimer d'urgence sur ce sujet, en invitant les organisations internationales et les parlements et les gouvernements nationaux à traiter en priorité la gestion et les effets de cette crise et notamment la montée en puissance des flux migratoires irréguliers sur la rive sud de l'Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
AGIUS Francis, Malte, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
FALZON Joseph, Malte, PPE/DC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
HERASYM'YUK Olha, Ukraine, PPE/DC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
KOSACHEV Konstantin, Fédération de Russie, GDE
LAVTIŽAR-BEBLER Darja, Slovénie, SOC
LIPÍŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, ADLE
NEGELE Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VRETTOS Konstantinos, Grèce, SOC
WALTER Robert, Royaume-Uni, GDE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste